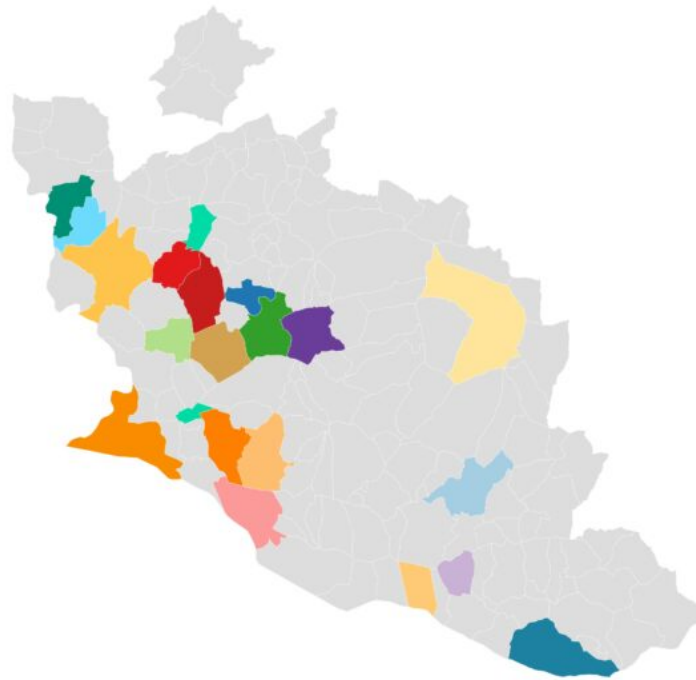


Ecrit par le 22 avril 2026

# (Carte interactive) Les listes des 21 communes de Vaucluse qui voteront au second tour des municipales de mars 2026



Retrouvez ci-dessous la carte de l'ensemble de listes encore en lice lors des du 2e tour des élections municipales en Vaucluse. Un scrutin qui concerne encore 21 communes dans le département.

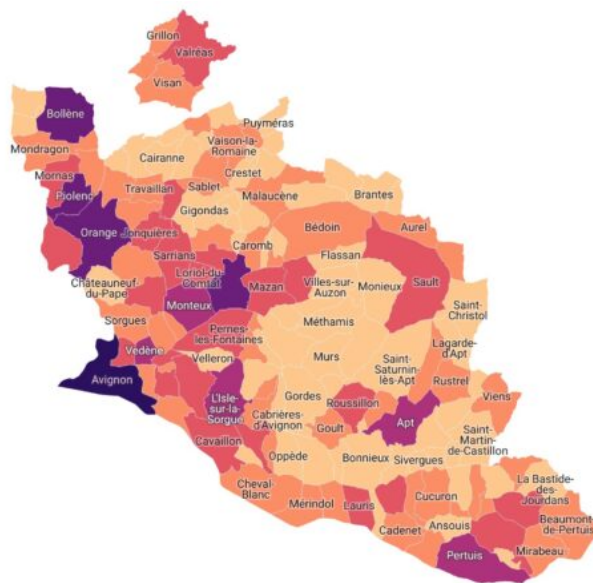
A savoir les villes d'Apt, Aubignan, Avignon, Bédarrides, Carpentras, Cavaillon, Jonquères, Lauris, L'Isle-sur-la-Sorgue, Loumarin, Mazan, Monteux, Mornas, Orange, Pertruis, Piolenc, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sarrisans, Sault, Le Thor et Violès (Voir aussi détail des listes dans le PDF joint ainsi que notre lien en fin d'article),

**Découvrez, ci-dessous les candidats dans votre commune**

[Municipales en Vaucluse : les communes qui revoteront dimanche pour élire leur maire](#)

Ecrit par le 22 avril 2026

## (Carte interactive) Vaucluse : combien de listes aux municipales de mars 2026 dans votre commune ?



**Pour le 1er tour des élections municipales de mars 2026, les vauclusiens auront le choix entre 285 listes réparties (voir détails des listes dans le déroulant en fin d'article) sur les 151 communes du département (voir carte ci-dessous).**

Avec le dépôt d'une liste 'surprise' de dernière minute à Avignon, c'est finalement dans le chef-lieu du département que l'on dénombrera le plus grand nombre de listes sur la ligne de départ municipale. Elles seront ainsi 6 à tenter de succéder à Cécile Helle, la maire sortante qui ne se représente pas.

Ensuite, les électeurs auront le choix entre 5 listes dans 4 communes vauclusiennes à Orange, Bollène, Piolenc et Carpentras.

Derrière, ce choix se limitera à 4 listes dans 5 communes (Pertuis, Apt, l'Isle-sur-la-Sorgue, Monteux et Vedène). Par ailleurs, 3 listes sont en lice dans 24 autres communes du département (voir carte ci-dessous).

### 34 second tour maximum à prévoir ?

Dans toutes ces villes, sauf score écrasant d'un des candidats recueillant plus de 50% des suffrages dès

Ecrit par le 22 avril 2026

le premier tour, l'élection devrait se jouer définitivement au second tour du dimanche 22 mars. Pour les communes où il n'y a qu'une seule liste (67 communes) et celles où l'on compte deux listes (50 communes) le résultat sera connu dès le 15 mars. Au total donc, 34 villes vauclusiennes maximum devront passer par un deuxième tour de scrutin.

**Découvrez, ci-dessous les candidats dans votre commune**

[ANNEXE Municipales 2026 - Candidatures - Vaucluse - Tour 1\\_2026-02-28\\_11h16](#)

## Présidentielle mode d'emploi : tout savoir sur la nouvelle carte électorale



Ecrit par le 22 avril 2026

Pour la première fois, un QR code figure sur la carte électorale envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales dans la perspective des élections présidentielles et législatives. Ce QR code renvoie au site unique [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) permettant d'accéder à l'ensemble de ses démarches liées aux élections.

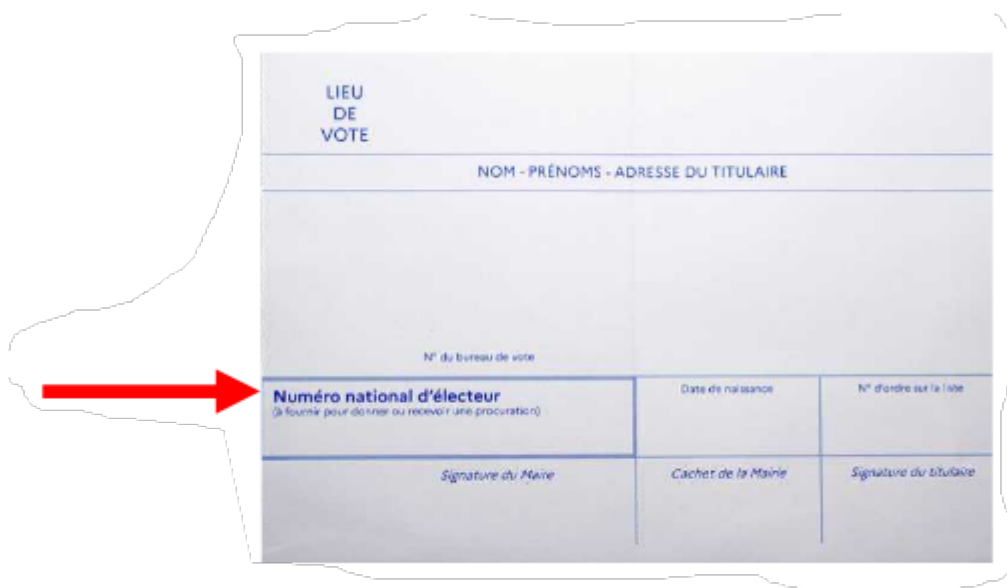
Ce site permet ainsi de :

- vérifier votre situation électorale ;
- trouver votre bureau de vote ;
- vous inscrire en ligne, jusqu'au 2 mars 2022, sur les listes électorales ; effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Le site [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) vous permet également d'accéder à des contenus pour comprendre le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France, la compétence des élus, etc.

### Numéro national d'électeur et procuration

Par ailleurs, un numéro national d'électeur, attribué à chaque électeur a été mis en exergue sur cette nouvelle carte (voir exemple ci-dessous). Ce numéro est désormais nécessaire pour établir une procuration. Permanent, unique et propre à chaque électeur il est composé de 8 ou 9 chiffres dans la majorité des cas. Ce numéro permet d'identifier de manière certaine un électeur parmi les 48 millions d'inscrits sur les listes électorales. Il figure sur la carte électorale et peut également être trouvé en interrogeant votre situation électorale en ligne sur : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-verifie-ma-situation-electorale>.



LIEU DE VOTE		
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE		
N° du bureau de vote		
<b>Numéro national d'électeur</b> <small>(à fournir pour donner ou recevoir une procuration)</small>	Date de naissance	N° d'ordre sur la liste
Signature du Maire	Cachet de la Mairie	Signature du titulaire

Ecrit par le 22 avril 2026

A noter que depuis le 1er janvier 2022, les procurations sont 'déterritorialisées', cela signifie qu'il est maintenant possible de donner procuration à un électeur qui n'est pas inscrit dans la même commune que vous. Ce dernier devra tout de même se déplacer le jour du scrutin dans votre bureau de vote pour voter à votre place. Au moment de remplir la demande de procuration, vous devez renseigner votre numéro national d'électeur ainsi que celui de votre mandataire.

« Si vous n'avez pas encore reçu votre carte électorale, précisez la préfecture de Vaucluse, vous pouvez trouver cette information en ligne grâce au téléservice 'Interroger votre situation électorale' en cliquant sur le lien suivant : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-trouve-mon-bureau-de-vote>. »

### **410 868 électeurs vauclusiens attendus malgré le Covid**

Par ailleurs, le Gouvernement vient de confirmer que les électeurs testés positifs pourront aller voter. En effet, « il ne peut être exigé des électeurs et des personnes participant à l'organisation ou au déroulement du scrutin aucun des documents suivants : preuve de vaccination, certificat de rétablissement ou de réalisation d'un test virologique », explique le comité de liaison Covid-élections chargé de définir le protocole et les recommandations sanitaires pour les opérations de vote des deux tours de l'élection présidentielle.

Le port du masque sera toutefois « fortement recommandé ». « Il pourra être demandé aux électeurs portant un masque de le retirer brièvement pour procéder à la vérification de leur identité », précise le comité.

Pour rappel, 410 868 électeurs vauclusiens sont appelés aux urnes à l'occasion des deux tours de l'élection du Président de la République qui se déroulera les dimanches 10 et 24 avril 2022. Dans le même temps, ils sont 555 122 à être attendus dans le Gard, 1 140 582 dans les Bouches-du-Rhône et 381 981 dans la Drôme pour accomplir leur devoir civique.